



SYNDICAT D'EAU POTABLE CRUSSOL – PAYS DE VERNOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 08 Décembre 2021

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Délibération N° 32 – 2021

OBJET : CONSULTATION POUR MARCHE ACCORD-CADRE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN PLACE, LE SUIVI ET LE CONTROLE DES DSP

L'an deux mille vingt et un, le huit Décembre à dix-huit heures, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Saint-Sylvestre**, sous la présidence de **Christian ALIBERT, Président**.

Nombre de membres en exercice : **46**

Nombre de membres présents : **30**

Qui ont pris part au vote : **32**

Date de convocation du Comité : **29 Novembre 2021**

Etaient présents : MM. ALIBERT Christian (Pouvoir de CIMAZ Michel), BASSET Fabrice, BONNEFOY Philippe, BOUVIER Gilbert, BRUN Gilles, CAMPOUS Michel (Suppléant), CHABOUD Stéphan, CHAMBONNET Daniel (Suppléant), COMTE Jean-Paul, DEFAIVRE Claude, DIETRICH David, DROGUET Xavier, FRECHET Marcel, FABRIS Albano (Suppléant), JULIEN Brice, KERENFORT Jean-Paul, LA RUSSA Gilbert, LE GALL Matthieu, LYONNAIS Patrice, MOUNIER Maxence, RIAILLON Jean, REYNAUD Régis, de TRUCHIS Michel,

Mes BESSET Véronique, BSERENI Stella (Pouvoir de DARNAUD Mathieu), CHAMBON Ghislaine, MACHISSOT Ginette, MATHIEU Clémence, PRALY Thérèse, TRACOL Germaine.

Suppléants non votants :

Etaient excusés : MM. BOUCHARDON Benoit, CIMAZ Michel (Pouvoir à ALIBERT Christian), CHARRETTE Joël, CHAREYRON André, COULMONT Hervé, DARNAUD Mathieu (Pouvoir à BSERENI Stella), DURAND Gilles, DELOCHE Michel, GIBAUD Philippe, LAFAGE Stéphane, LEBRE Gilles, MOUNIER Fabien, RICOU-CHARLES Yvan, ROMAIN Christian.

Mmes ALLEMAND Bertille, CAUBET Caroline, SIMON Anne, PEYROUSE-VETTER Roselyne, ROSSI Bénédicte,

Secrétaire de séance : Mme PRALY Thérèse

Délibération N° 32 – 2021

OBJET : CONSULTATION POUR MARCHÉ ACCORD-CADRE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN PLACE, LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DES DSP

LE RAPPORTEUR : Monsieur ALIBERT Christian, Président.

Le transfert de la compétence eau potable des communes de Beauchastel, La Voulte sur Rhône, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Saint-Laurent du Pape, Saint-Vincent de Durfort et du SIVURE, entraîne de fait le transfert des contrat de délégation de service public concernant ce territoire.

5 Contrats sont ainsi concernés :

- Commune de Saint-Fortunat sur Eyrieux, avec une échéance au 30.06.2022
- Commune de Beauchastel, avec une échéance au 31.12.2022
- SIVURE, avec une échéance au 05/01/2024
- Commune de Saint Laurent du Pape, avec une échéance au 31/01/2024
- Commune de la Voulte sur Rhône, avec une échéance au 31/12/2025

La gestion de ces différents contrats entrainera des frais d'études, tels que : audit des contrats en cours, négociation d'avenants, procédure de consultation pour renouvellement de contrat, contrôle annuel du délégataire....

Afin d'éviter les procédures de consultation de bureaux d'études multiples et onéreuses, mais aussi de gagner en réactivité, il est proposé de procéder à une consultation unique en vue de contracter un accord cadre mono-attributaire d'assistance à maitrise d'ouvrage pour la mise en place, le suivi et le contrôle des délégations de services publics.

Afin de retenir un bureau d'études pour le contrôle du délégataire, le syndicat souhaite s'adjoindre l'aide d'un assistant à Maitre d'Ouvrage.

Le Comité Syndical, ouï son rapporteur, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- Approuve le principe de consultation pour Marché accord-cadre d'assistance à maitrise d'ouvrage pour la mise en place, le suivi et le contrôle des DSP
- Approuve la proposition du Cabinet I.E2A pour Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour le choix d'un bureau d'études contrôle Affermage d'un montant de 6 500 € HT
- Charge M. Le Président de toutes les suites à donner

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Christian ALIBERT

Transmis au contrôle de légalité le 13 Décembre 2021

